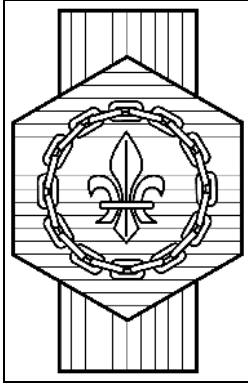


FLASH FÉDÉRATION



Note d'information périodique de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE
HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE

MAISON DE LA GÉNÉALOGIE®
Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039
tél. : +33 (0)1 57 42 90 82

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 138 – février 2008

ISSN 1240 - 344X

La commission des Archives notariales

Le notaire est à la fois le producteur de ces actes qui ont fonction à devenir un jour archives mais également le responsable de leur conservation jusqu'à l'arrivée du délai de 100 ans (pour l'instant). Le terme fatidique va les faire basculer du rang de minutes à communication restreinte à celle d'archives consultables par tous. Elles vont alors quitter le cocon douillet du minutier du notaire où elles sommeillaient le temps passant pour rejoindre des masses considérables de minutes dans des kilomètres de rayonnement dans les centres d'Archives, pour le plus grand bonheur des Historiens et des Généalogistes. Les Archivistes sont donc le trait d'union entre les Notaires en raison de la mission de conservation qui leur incombe et les Chercheurs afin de traiter scientifiquement l'immense mer des documents notariaux.

Afin de conduire au niveau national une réflexion d'ensemble sur les archives notariales, de pratiquer une concertation avec les notaires, d'exploiter scientifiquement les minutes, de les valoriser et de s'ouvrir plus largement vers les chercheurs, la Direction des Archives de France a souhaité mettre en place une commission des archives notariales. Celle-ci, qui dépend du Conseil Supérieur des Archives, a été installée le 21 janvier 2002. Elle comprend une trentaine de membres (sept notaires, une dizaine d'universitaires travaillant sur les archives notariales, une dizaine d'archivistes et votre serviteur qui a la double casquette de notaire et de généalogiste).

La commission, qui se réunit environ 3 fois par an, présidée par Me Alain MOREAU, a lancé diverses réflexions et projets. On retiendra la future publication, d'une part, d'un manuel d'archivistique notariale (sans doute en 2008) et, d'autre part, d'un glossaire des termes notariaux. Elle s'est intéressée aussi à la revendication des minutes qui apparaissent sur le marché (notamment sur eBay ou chez les marchands d'autographes) et son action a été couronnée de plusieurs succès notables. Une réflexion concernant les testaments clos, non ouverts, a été menée et a abouti à une instruction en direction des services d'archives pour permettre leur consultation en suivant un certain protocole. Un film « l'archive et le notaire » vient d'être réalisé, à l'instigation de la commission, grâce à des fonds fournis par le Conseil Supérieur du Notariat. Il sera visible sous peu dans tous les centres d'archives.

La commission avait souhaité la création d'une grille informatique de saisie des actes notariés qui aurait été mise à la disposition de volontaires. Faute de moyen financier ce projet a été abandonné pour l'instant, mais des recommandations seront insérées à cet égard dans le manuel d'archivistique. La commission s'est préoccupée aussi du sort des minutes de plus de cent ans qui n'ont pas encore rejoint les centres d'archives suite à la résistance de certains notaires. Je suis intervenu énergiquement afin que la commission se rapproche des Présidents des Chambres de notaires départementaux pour qu'ils fassent des rappels à l'ordre. Nous veillerons à ce que ce problème récurrent disparaisse enfin. Faut-il toutefois que certains centres d'archives s'agrandissent, car la collecte est interrompue faute de place.

En conclusion, voilà une commission qui est un nécessaire outil de réflexion ainsi qu'un bon aiguillon.

Jean François PELLAN
Notaire honoraire
Président de l'U.G.B.H et du C.G.F.

LES RENDEZ-VOUS DE LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

12 mars 2008	Commission communication	Tour ESSOR – Pantin
13 mars 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
28 mars 2008	Commission des congrès	Tour ESSOR – Pantin
10 avril 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
19 avril 2008	Conseil d'administration	Tour ESSOR – Pantin
14 mai 2008	Commission Génécôle (16h00)	Tour ESSOR – Pantin
15 mai 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
24 mai 2008	Assemblée générale	Salle des Gavroches 12 rue Scandicci, Pantin
03 juillet 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
11 septembre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
16 octobre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
25 octobre 2008	Conseil d'administration	Tour ESSOR – Pantin
20 novembre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

A	25 ans du Cercle généal. du Sud-est Varois	29-30/03/2008	Port-Fréjus -83)
B	6 ^e Rencontres généal. du Pays de Bray	29-30/03/2008	Neufchâtel/Bray (76)
C	La généalogie juive par l'image Histoire, sources, méthodes	1 au 15/04/2008	Paris (75016)
D	Journée généalogique	5/04/2008	Blois (41)
E	Congrès inter régional de généalogie	26-27/04/2008	Ancenis (44)
F	8 ^e Rencontres généal. Normandes	1/05/2008	Valliquerville (76)
G	Voyage au Québec	18-29/06/2008	Province de Québec
H	1 ^{ères} Journées généalogiques	20-23/06/2008	Pourrières (83)
I	XXVIII ^e Congrès Inter. des Sciences. Généalogiques et Héraldiques	23-28/06/2008	Ville de Québec (Ca)
J	3 ^e Forum de généal. Rhône-Alpes	27-28/09/2008	
K	Journées Régionales de Généalogie	4-5/10/2008	Gap (04)
L	Forum de l'UGC (Union généalogique du centre)	5/10/2008	Olivet (45)
M	Argen2008	22-23/11/2008	Argenteuil (95)
N	3 ^e Rencontres de Généalogie	28-30/11/2008	Toulon (83)
O	XX ^e Congrès national de généalogie	22-24/05/2009	Marne la Vallée (77)

A. = Organisé par le Cercle généalogique du Sud-est Varois (83). Au programme conférences sur le cadastre, l'héraldique, l'ordre de Malte. Renseignements : Madame Maryvonne Lantrua, présidente : mflantrua@wanadoo.fr

B. = Organisé par l'Association Généalogique du Pays de Bray 76-60 (AGPB 76-60) salle des fêtes de Neufchâtel en Bray (76). Renseignements : AGPB 76-60 BP 62 76270 Neufchâtel en Bray, courriel : agpb76-60@voila.fr

C. = Exposition organisée par GenAmi. Vernissage le 1er avril à 17h00. Maison des associations du 16^{ème} arrondissement - 14 avenue René Boylesve, 75016 Paris. Téléphone : 01.53.92.29.30 - Renseignements : Association GenAmi, 76 rue de Passy, 75016 Paris, 01.45.24.35.40.

D. = Organisé par le Cercle généalogique de Loir et Cher, de 9h30 à 18h, salle Roland Dorgelès, 18 rue Roland Dorgelès, à Blois. Participeront également à cette journée le Centre généalogique de Touraine et le Loiret Généalogique. Invité : Alain Denizet qui dédicacera son livre, « *Au cœur de la Beauce, enquête sur un paysan sans histoire* ».

Renseignements : Cercle généalogique du Loir et Cher, 11 rue du Bourg Neuf, 41 000 BLOIS. Tél. 02 54 56 07 11.

E. = Organisé par le Cercle Généalogique de l'Ouest avec la collaboration de l'ARRA. Renseignements : CGO, 2 pl. de la République, 44200 Nantes, tél. : 02.40.20.32.93, courriel : genealogie@cgo44.org site Internet : <http://www.cgo44.org>

F. = Organisé par les 3 associations de Seine-Maritime - Groupement Généalogique du Havre et de Seine-Maritime - Cercle Généalogique Pays de Caux Seine-Maritime - Cercle Généalogique Rouen Seine-Maritime dans la grange dimière du château de Valliquerville près d'Yvetot (76). Renseignements : G.G.H.S.M chez Jacqueline Eponville, 106 rue d'Étretat 76600 Le Havre.

G. = Organisé par la FFG.

H. = Organisé par l'AGEVAR (Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022 Traverse des Capucins 83057 Toulon Cedex. Courriel : assocgeneavar@aol.com

I. = Organisé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Renseignements : www.sgq.qc.ca/congres_2008/accueil_français.htm

J. = Organisé par le Centre généalogique du Dauphiné. Renseignements www.cgdauphine.org admin@cgdauphine.org

K. = Organisé l'Association généalogique des Hautes Alpes, à Gap ;

L. = Organisé par l'association Loiret Généalogique. Renseignements : xguyot@attglobal.net michele.brugneaux@orange.fr - pn.desbois@club-internet.fr

M. = Organisé par l'Association de Recherches Entraide Généalogique Historique d'Argenteuil, courriel : aregha@free.fr site Internet : <http://aregha.free.fr>

N. = Organisé par l'AGEVAR (Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022 Traverse des Capucins 83057 Toulon Cedex. Courriel : assocgeneavar@aol.com

O. = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul-Bert, 77400 Lagny-sur-Marne, tél. : 01 64 12 29 29, courriel : cgbrie@free.fr site Internet : <http://cgbrie.free.fr>

NOUVELLES FÉDÉRALES

Catherine Bas a pris ses fonctions de trésorière de la FFG.

Les actes du Congrès de Tours 2007 sont en cours d'expédition pour les congressistes. Les associations recevront une version informatique, sous forme de CD (logiciel word).

La FFG précise que l'association « Histoire et Généalogie landaises » fait toujours partie de la Fédération. Le « Centre Généalogique des Landes », situé à Dax a adressé sa démission, et « Les Sources généalogiques landaises » ont été dissoutes courant 2007.

Bigenet

La FFG prépare la mise en place d'une campagne de publicité dans la presse nationale et des documents à fournir aux cercles pour insérer dans leur revue pour faire la promotion de Bigenet.

Un nouvel ordinateur a été installé dans la salle réservée aux associations.

Le nouveau photocopieur de la FFG Copieur imprimante numérique est opérationnel et remplace l'ancien copieur, hors d'usage.

BON A SAVOIR

Le Centre de documentation généalogique : lundi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 15h.

Les lecteurs peuvent consulter :

- 9300 numéros correspondant à 250 revues différentes
- 800 brochures
- 200 livres
- les dépouillements de certains cercles
- Des CD
- Avoir accès à Internet
- Interroger le fichier de la Bibliothèque Généalogique sur www.bibgen.fr et faire venir les documents désirés.
- Etre conseillés.

Tarif : Gratuit pour tous les adhérents de cercles fédérés ; 2 euros pour les non-fédérés, si des ouvrages sont consultés.

Si vous avez publié vos travaux, si vous avez des ouvrages présentant un intérêt généalogique en double ou que vous ne souhaitez plus garder, c'est avec plaisir que nous accueillerons vos dons. Tout envoi adressé à la FFG augmente le patrimoine commun à l'ensemble des généalogistes et non le fonds particulier d'une seule association ou d'un organisme privé.

Merci aux cercles qui diffuseront cette annonce dans leurs revues.

Le Responsable du Centre de Documentation de la Fédération Française de Généalogie : Claude Renard.

□ **France Bleu Nord**, propose depuis Octobre 2007, tous les 1^{er} vendredi du mois de 14h à 15h dans son émission "Les choses de la vie" une chronique d'une heure sur la généalogie.

La fréquence de France Bleu Nord innove puisqu'elle propose une émission pendant laquelle deux généalogistes professionnels (Eric Ferra et Anne Guérin) sont présents sur le plateau pour répondre aux questions des auditeurs en direct. Pendant l'émission les généalogistes expliquent également comment consulter des dossiers riches en informations et souvent méconnus (Exemple : dossiers de pupilles, conseils de familles, dossiers de naturalisation etc.).

Pour poser leurs questions les auditeurs peuvent :

- avant l'émission laisser un message sur le répondeur de la radio au 03 2000 59 62
- directement à l'antenne au 03 20 55 89 89
- par mail avant et pendant l'émission à : Effy.PEZZOTTA@radiofrance.com

Les fréquences d'écoutes sont : pour Lille : 87,8 Fm et pour la région Nord : 94,7 Fm.

Les généanutes qui ne sont pas du Nord peuvent écouter l'émission via le site internet de la radio à cette adresse : <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/?tag=Nord>

Infos sur le site de la radio : Emission "[Les choses de la vie](#)"

□ **Projet Montcalm** : Une annonce dans vos bulletins peut, parfois, apporter une réponse. Merci de faire un petit rappel pour vos adhérents. Les bases associatives ne reprenant pas tous les actes, il est indispensable d'effectuer les recherches en archives.

Pour le moment nous avons reçu 10 % de réponses.

□ **Vous recevez des messages commerciaux intempestifs**. Voici les recommandations de la CNIL

Modèle de lettre à utiliser en cas de réception de courriers électroniques non sollicités

Société [nom et adresse de la société qui vous a adressé un ou plusieurs courriers électroniques]

Le [*Indiquez ici la date*]

OBJET : Opposition à recevoir des courriers électroniques non sollicités à caractère publicitaire
Messieurs,

Je viens de recevoir dans ma boîte aux lettres électronique un (ou des) courrier(s) à caractère publicitaire de votre société (copie ci-jointe) alors que je ne vous ai en aucun cas autorisé à me démarcher ainsi.

Je vous rappelle que l'article L34-5 du code des postes et des communications électroniques interdit toute prospection directe, par voie de courrier électronique, d'une personne physique qui n'a pas au préalable exprimé son consentement à être démarchée.

Je vous rappelle également que l'article R10-1 de ce même code punit de 750 € d'amende tout message adressé en infraction à ces dispositions.

Dès lors, j'exige que vous procédiez à la radiation de mon adresse électronique (indiquez votre adresse électronique) qui figure dans vos fichiers, conformément à l'article 38 alinéa 2 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Si ce courrier demeurerait sans réponse, je ne manquerai pas de déposer une plainte auprès du procureur de la République.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

NB : pensez d'une part à joindre à votre saisine une copie [de l'en-tête du message incriminé](#) et d'autre part à conserver une copie de votre courrier.

Sources : <http://www.cnil.fr/index.php?id=1317>

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Le Cercle généalogique des Cheminots s'est donné pour mission de relever les plaques commémoratives qui existent dans les emprises ferroviaires, mais sont quelquefois déposées.

La tâche est immense !

Le cercle appelle à l'aide pour réaliser cet inventaire de patrimoine en lui faisant parvenir les relevés complets (manuscrits ou photos exploitables) au Cercle généalogique des Cheminots ; Bureau Central, 147 rue Cardinet, 75017 Paris.

Pour la transmission des photos numériques (avec inscriptions bien lisibles) utilisez les adresses électroniques : histoire.cheminots@laposte.net,
ou genealogie.cheminots@laposte.net

Ces informations iront constituer une base de données sur la mémoire des cheminots avec la participation de l'Association pour l'Histoire des Chemins de Fer en France (A.H.I.C.F).

Tout releveur potentiel peut s'efforcer de mener à son niveau une petite enquête de localisation. En effet, les divers emplacements ne sont pas toujours évidents à trouver ! Ils peuvent même avoir des antécédents historiques.

Si possible fournissez les informations complémentaires telles que :

- la commune et le lieu : gare, atelier, dépôt, poste, ouvrage d'art, etc. ;
- l'emplacement : façade du bâtiment voyageurs, quai n° 1, salle des pas perdus, bureau, couloir... ;
- le genre de mémorial : plaque, stèle, monument ;
- la nature : marbre blanc, marbre noir, granit, bronze, bois peint,...
- les dimensions approximatives (largeur X hauteur).

Contact : Pierre Lecomte : 06 63 88 17 58

ENTRAIDE

Quelqu'un est-il au courant de l'aide apportée par la FFG lors du bicentenaire de la Révolution ?

Un dossier de presse établi alors par la Mairie de Paris indique que la F.S.F.G.H.S avait vérifié les dossiers des personnes affirmant descendre d'un protagoniste :

« Plus de 60 000 contacts ont été enregistrés. L'abondance des réactions a conduit les organisateurs à solliciter l'assistance de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'héraldique et de Sigillographie qui a mis en place une équipe de généalogistes bénévoles dont la mission a consisté à analyser les dossiers des personnes affirmant descendre d'un protagoniste de la Révolution... »

Demande de Monsieur Olivier Coutard.

Merci de répondre à Mireille Pailleux, via ffg@genefede.fr

FLASH-FÉDÉRATION – N°137 – janvier 2008

Note d'information périodique de la Fédération Française de Généalogie.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : - Mireille PAILLEUX – Jean-François PELLAN - Claude RENARD